



Compte rendu conseil consultatif de
Villeneuve en Perseigne

Vendredi 8 octobre 2021

18h30 à 21h

Un peu plus de cinquante personnes étaient présentes.

L'ensemble du conseil consultatif de Villeneuve en Perseigne est composé d'environ 75 personnes dont 23 élus membres du conseil municipal.

C'est la première fois qu'il est réuni dans sa totalité.

Espace France Services

Monsieur Maxime FORTIN fait une présentation de la labellisation France Services de la Maison des Services au Public.

Monsieur le Maire insiste sur le rôle social de la MSAP auprès des plus fragiles notamment, mais aussi auprès de toute la population.

Associations :

Les responsables d'associations sont invités à passer par Maxime FORTIN, pour toutes les informations à transmettre à la population.

Les responsables d'association font une présentation rapide de leur structure :

*génération mouvement : Lignièrès la Carelle, La Fresnaye sur Chédouet...

*la récré de Roullée

*le karaté club de la Fresnaye sur Chédouet

*gymnastique de Lignièrès la Carelle

*gymnastique de La Fresnaye sur Chédouet

*les amis Gaston Floquet

*l'ASCL de Lignièrès la Carelle

*association développement harmonieux et raisonné de St Rigomer des bois

*le Lys sous l'Érable de St Rigomer des Bois

*le Garant de la Mémoire de St Rigomer des Bois

*ACS football de La Fresnaye sur Chédouet

*AMAP de Roullée : distribution de légumes

*comité des fêtes de St Rigomer des Bois: c'est le seul comité des fêtes de Villeneuve en Perseigne a avoir repris son activité. Il est posé la question du local précédemment occupé par le comité des fêtes pour entreposer le matériel de la commune.

D'où le souci de chercher une solution. IL est proposé de rembourser le comité des fêtes du montant de l'assurance du local.

Monsieur le Maire souligne l'absence des comités des fêtes sur la commune, d'où à avoir une réflexion pour essayer de travailler en commun afin de pouvoir organiser quelques manifestations sur l'ensemble du territoire communal.

Il apparait nécessaire de mieux se connaître et de se faire connaître auprès de la population. L'idée d'un forum des associations est proposée dans ce sens. Ce forum pourrait s'organiser dans un délai pas trop éloigné. Un groupe de travail pourra être composé afin de préparer celui-ci.

Daniel BESNARD, président de génération mouvement de La Fresnaye sur Chédouet fait état du problème de la chorale, privée de son chef de chorale: celle -ci ne peut reprendre pour le moment.

Il existe parfois trop de préjugés qui limitent les possibilités des personnes à fréquenter telle ou telle association.

Quelqu'un propose une journée découverte sur l'ensemble des communes déléguées afin de mieux connaître les personnes et le territoire.

Monsieur le Maire indique la structure administrative gérant l'ensemble des associations sportives et culturelles de la commune de Condé sur Sarthe. Il existe une structure fédérale qui regroupe plus de 20 associations tout en laissant à celles-ci une certaine autonomie. Un large bureau central supervise l'ensemble des sections.

Il pourrait être intéressant de se renseigner auprès de l'adjoint responsable des associations à Condé sur Sarthe, pour voir si on ne peut s'inspirer de ce fonctionnement.

Monsieur le Maire précise aux responsables associatifs que la commune est à leur disposition pour les aider dans leur fonctionnement et leur demande de faire remonter leurs problèmes, notamment suite à l'arrêt du fonctionnement pendant la période COVID. Et le besoin de trouver des bénévoles

Il faut faciliter la reprise d'activité de l'ensemble du milieu associatif.

Fibre

La troisième et dernière tranche est ouverte à la commercialisation depuis le 2 octobre 2021. C'est la quasi-totalité de la commune de Villeneuve en Perseigne qui est éligible à la fibre.

Certains opérateurs disent le contraire et c'est à tort. En effet 13 opérateurs sont présents sur le réseau mais ils ne proposent pas tous des offres commerciales pour le moment. Possibilité de vérifier son éligibilité sur les différents opérateurs.

Pour les clients Orange, il est conseillé de prendre rendez-vous au magasin Orange dans la galerie marchande de Leclerc, afin de discuter du choix des services que chacun souhaite et d'établir un rendez-vous pour le raccordement: un spécialiste fibre est chargé de cela sur place.

La troisième tranche concerne plus particulièrement les habitants de Lignéres la Carelle et de St Rigomer des Bois.

Pour toutes informations supplémentaires, l'espace France Services reste à disposition des habitants.

Atlas de la Biodiversité

La commune de Villeneuve en Perseigne a été retenue pour l'Atlas de Biodiversité communale. Il est prévu des inventaires de la faune et de la Flore ainsi que des animations sur le terrain.

Un film a eu lieu au cinéma de Mamers, mais cela a manqué de communication.

Un document a été édité par le Parc Naturel Régional Normandie Maine sur l'Atlas et a été distribué dans les boîtes à lettres. Les communes de Lignéres la Carelle et St Rigomer des Bois n'ont pas eu cette distribution.

De nombreuses autres actions environnementales se déroulent actuellement sur la commune : convention de mise en valeur de l'étang de Chédouet avec le lycée agricole de SEES, inventaires dans le cadre du PLUI de la CUA.

Gymnase

Point sur l'avancée des travaux et pistes d'organisation, rappel du potentiel qu'il représente, en effet des compétitions sportives de Mamers et Alençon pourront y être organisées.

Un groupe de travail composé d'élus responsables d'association et bénévoles sera constitué pour réfléchir sur la mise en place du fonctionnement du gymnase.

Questions diverses

Il est souligné le besoin d'entretien des chemins pédestres, notamment l'enlèvement des arbres et branches tombées.

Il est posé la question sur la possibilité d'avoir des bennes à monstre comme par le passé. Il est répondu que depuis l'intégration à la CUA et le transfert de la compétence déchets ménagers, il n'y a plus de benne disponible.

Il est fait état de la vitesse excessive sur certaines voies (exemple la route de la bauge du bourg de La Fresnaye sur Chédouet), et la proposition du retour des gardes champêtres. Le non-respect du code de la route est un problème récurrent et il est difficile de mobiliser la gendarmerie pour effectuer des contrôles. Recourir à un garde champêtre serait très utile, mais trop coûteux ; par ailleurs il ne peut intervenir en matière de contrôle de la vitesse des véhicules.

Une question est posée sur l'entretien des cimetières qu'il est nécessaire d'améliorer.

Il est indiqué que l'année 2021 a été particulièrement difficile pour cet entretien, en raison de la météo pluvieuse. Par ailleurs l'arrêt de certains produits de traitement rend plus difficile cet entretien et mobilise davantage de travail manuel. La commune souhaite entreprendre des travaux dans les cimetières afin de limiter le travail manuel : mise en place d'allée béton, développement de zones engazonnées plus facile à entretenir

À ce sujet, il est indiqué qu'il existe des gazons à pousse réduite et lente, notamment des trèfles. De la documentation sera communiquée sur ce sujet auprès de la commune.

Monsieur le Maire invite les conseils consultatifs de chaque commune déléguée à continuer leur travail.

La séance se termine par le pot de l'amitié.

André TROTTEY
Maire de Villeneuve en Perseigne